

Comité social d'administration Ministériel du 7 octobre 2025

Madame la présidente,

Nous assistons à une rentrée sociale totalement inédite : annonces gouvernementales médiatiques provocatrices, démissions, reconstitutions de gouvernements... dans un mépris total des citoyens. Pour y répondre, des mouvements sociaux se succèdent. Mais la voix des travailleurs n'est toujours pas écoutée.

Pour notre ministère, nous attendons de ce CSA Ministériel un dialogue constructif et productif, tout au moins pour qu'il reste opérationnel, et que ses agents puissent travailler dans de bonnes conditions et en toute sécurité.

Agression, précarité, régression sociale, retard des contrats de travail, retards et erreurs de traitement des dossiers RH, erreurs de salaires et rattrapages sans considération, pressions sur les personnels et burn-out... voilà les dossiers quotidiens des représentants des personnels 2025 !

FO Agriculture agit au quotidien pour soutenir les collègues en difficultés, voire en profonde détresse, et ceci au mieux de nos possibilités. Mais le pansement est vain si les attaques continuent.

Pour notre ministère, nous réclamons un vrai budget, pour que chaque agent puisse travailler et vivre dignement, et que chaque apprenant puisse être formé à la hauteur des enjeux des transitions et de la souveraineté alimentaire .

Le démantèlement de nos services publics s'accélère. Les annonces de suppression d'opérateurs et d'agences, les réformes à la chaîne, toujours plus brutales, toujours plus rapides, ne trompent personne : on démantèle méthodiquement le service public de demain. Les réformes se succèdent, se ressemblent, et ne laissent aucun répit. On nous demande de faire toujours plus, avec toujours moins, jusqu'à l'épuisement. FO Agriculture dénonce l'accélération de ce démantèlement et demande l'arrêt de ces contre-réformes.

Enseignement agricole

FO Agriculture ne reviendra pas sur les conditions de la rentrée dans l'Enseignement Agricole : nous vous avons déjà exposé nos revendications au CSA Enseignement Agricole du 4 septembre 2025. Néanmoins, nous constatons qu'en l'absence de gouvernement, aucune orientation claire n'est encore donnée sur le PLF 2026. C'est notamment pour cela que nous avons appelé à la mobilisation du 18 septembre et du 2 octobre 2025.

En effet, l'enseignement agricole public a besoin de moyens à la hauteur des enjeux.

L'évènement tragique survenu à Antibes le 10 septembre et d'autres semblables à l'Éducation Nationale doivent nous amener à nous interroger sur les conditions de l'inclusion des jeunes à besoins particuliers. Comment peut-on qualifier la santé mentale de grande cause nationale alors que les équipes ne peuvent pas s'appuyer sur des psychologues scolaires comme c'est le cas à l'Éducation Nationale ?

Faute de moyens adaptés, cette inclusion au rabais confine à de la maltraitance ?



Quels engagements pouvez-vous prendre pour mieux accompagner le mal-être grandissant de nos jeunes ?

Concernant les CFA et CFPC (Centres de Formation Professionnelle Continue Ex CFPPA), **FO Agriculture** rappelle que nous travaillons depuis 3 ans sur la question des conditions d'emploi des agent.es contractuel.les sur budget (ACB). Nous constatons que la situation est à nouveau bloquée. Ils et elles sont laissé.es dans le flou, suspendu.es aux décisions unilatérales des représentants des personnels de direction au projet de création du Groupement d'Intérêt Public (GIP)

Ces derniers ont choisi de se retirer « temporairement » des groupes de travail sur l'accord collectif sur le temps de travail. C'est inacceptable ! Les agents et les agentes concerné.es l'attendent avec impatience ! L'intersyndicale Elan Commun – **FO** a obtenu une réunion de médiation le 24 septembre en présence du DGER adjoint. Au cours de celle-ci, les représentants des personnels de direction au GIP ont brandi les arguments de « l'autonomie des établissements » et de « l'absence d'arrêté » et en filigrane, l'absence de revalorisation des personnels de direction contractuels d'Etat. Les ACB ne peuvent pas être otages du manque de reconnaissance des personnels de direction par le ministère. **FO** rappelle que l'autonomie des établissements n'est pas l'autonomie des personnels de direction. Ceux-ci restent placés sous la responsabilité du ministère, de la DGER et de la DRAAF. L'autonomie ne peut pas servir de prétexte au désengagement de la tutelle.

FO Agriculture dénonce que des agents nouvellement recrutés, enseignants ou ATLS, ne reçoivent pas leur contrat. Il en est de même pour les attestations de fin de contrat.

Pour mémoire, **FO Agriculture** rappelle que **Force Ouvrière** a déposé un préavis de grève jusqu'à fin décembre 2025. Les agents peuvent s'en saisir autant que de besoin. Nous ne baisserons pas les bras !

Merci de votre attention.

*L'équipe **FO Agriculture***



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

